



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Afghanistan

Question écrite n° 85214

Texte de la question

M. André Gerin attire l'attention de M. le ministre de la défense sur l'évolution préoccupante de la guerre conduite en Afghanistan par la coalition internationale à laquelle la France participe. Au cours de cet été, le seuil de 150 000 soldats étrangers présents sur le sol afghan sera franchi. 3247 militaires français en faisaient partie en 2009 contre 2726 l'année précédente. Notre pays a donc renforcé son engagement et ce dernier mobilise 330 millions d'euros de crédits, soit près de 40 % des fonds consacrés aux opérations extérieures (OPEX), en augmentation de 9 % sur 2008. Pour quels résultats ? Durant le seul mois de juin, 102 soldats étrangers sont morts, soit le niveau de pertes mensuelles le plus élevé depuis la chute du régime taliban à la fin de 2001. Pour les six premiers mois de cette année, le nombre de tués de la coalition (322) a déjà dépassé celui de l'ensemble de l'année 2008 (295) et, à ce rythme, devrait excéder le bilan de 2009 (521). La France a, pour sa part, perdu 45 de ses soldats. La rébellion des talibans semble, dans le même temps, poursuivre sa montée en puissance. S'ils ne sont pas en mesure de rivaliser frontalement avec les forces de la coalition, ils pratiquent une guerre d'insurrection meurtrière. Ainsi, en 2009, 61 % des tués de la coalition ont été victimes de bombes artisanales. De janvier à avril, les attaques suicides se sont succédé au rythme de trois par semaine, tandis que les assassinats de civils liés au régime de Kaboul ont augmenté de 45 % par rapport à la même période. Des opérations de plus en plus audacieuses sont conduites, telles les attaques de type commando contre des aéroports militaires de Bagram, de Kandahar et de Jalabad. Depuis décembre 2009, le commandement américain a décidé d'ajuster sa stratégie. La précédente avait provoqué la mort d'un grand nombre de civils afghans, victimes en particulier de bombardements aériens. La conséquence en fut la sympathie renforcée de la population à l'égard des talibans et le rejet de ces troupes étrangères vécues comme une armée d'occupation. La stratégie dite de la « contre insurrection » chère au général McChrystal récemment limogé par le Président Obama, mais poursuivie par son successeur le général Petraeus, tend à épargner davantage les civils, à gagner leur confiance et à conquérir du terrain sur les talibans. Ce choix est contesté dans les rangs des militaires désormais plus dangereusement exposés. Il n'apparaît pas comme susceptible d'être plus efficace et la conviction que cette guerre ne peut pas être gagnée grandit. La question de l'engagement de la France est posée. A l'évidence, il n'existe pas d'issue militaire en Afghanistan. Seule une aide occidentale politique, diplomatique, économique peut permettre à ce pays de construire son avenir par lui-même et de gagner la stabilité dont il a besoin pour se développer. Il souhaiterait connaître son analyse face aux revers militaires occidentaux, à la perte de nos soldats et comment il envisage que la France reconsidère son engagement actuel pour y substituer une alternative diplomatique et pacifique.

Texte de la réponse

Soucieuse de faire face à ses responsabilités internationales et de contribuer à la paix et à la stabilité du monde, la France continuera à assumer son intervention en Afghanistan. L'engagement opérationnel français dans ce pays répond aux quatre principes définis lors du sommet de l'OTAN de Bucarest en avril 2008 : détermination à rester engagés dans la durée ; transfert progressif des responsabilités de sécurité aux Afghans ; meilleure articulation de l'effort militaire avec les actions civiles de reconstruction ; recherche d'un engagement plus

marqué des voisins de l'Afghanistan, notamment le Pakistan, en appui de notre effort. L'objectif de la stratégie de l'OTAN, approuvée par l'ONU, est de permettre à la société et à l'État afghan d'acquérir un niveau de stabilité suffisant pour pouvoir prendre en main leur sécurité, et d'empêcher que l'Afghanistan ne redevienne un sanctuaire pour le terrorisme international. Dans ce cadre, après avoir transféré les responsabilités sécuritaires de la capitale aux autorités afghanes le 1er novembre 2009, la France développe désormais dans sa zone de compétence (province de Kapisa, district de Surobi) un projet d'approche globale visant à aider les Afghans à prendre en compte leurs responsabilités. L'appropriation progressive de leur destin par les Afghans, qui repose notamment sur une stratégie militaire de contre-insurrection, demande du temps, de la persévérance et de la conviction. La France est déterminée à poursuivre son engagement en Afghanistan aussi longtemps que nécessaire, pour permettre le succès de cette stratégie d'ensemble. Par son action, elle oeuvre non seulement pour assurer la paix et la stabilité internationales, mais aussi pour garantir la sécurité de tous nos concitoyens sur le territoire national et dans le monde. Pour autant, et comme le ministre de la défense ne cesse de le rappeler, la solution à la grave crise que traverse ce pays ne peut être uniquement militaire. La dimension politique de cette crise est essentielle et a d'ailleurs été reconnue par la communauté internationale et les autorités afghanes, lors de la conférence de Londres, en janvier 2010. Dans ce cadre, tous les efforts doivent être menés pour parvenir à une stabilisation de l'Afghanistan et à une réconciliation nationale, notamment avec ceux qui en acceptent le principe en refusant la violence, en déposant les armes et en inscrivant leur démarche dans le cadre de la constitution afghane.

Données clés

Auteur : [M. André Gerin](#)

Circonscription : Rhône (14^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 85214

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Défense

Ministère attributaire : Défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 juillet 2010, page 8227

Réponse publiée le : 2 novembre 2010, page 11991